

versés à des institutions multilatérales — Banque mondiale, Banques régionales de développement, PNUD, etc. ont augmenté jusqu'à représenter 23.7 pour cent du budget total de l'ACDI. (Ce chiffre ne tient pas compte de l'aide alimentaire.)

Pour s'acquitter de l'engagement qu'il avait pris en novembre 1974 à la *Conférence mondiale de l'alimentation*, le Canada a fourni en 1975, première des trois années sur lesquelles porte son engagement, un million de tonnes de céréales au titre de l'aide alimentaire. Un total de 400 000 tonnes a été distribué dans le cadre du Programme alimentaire mondial (programme multilatéral), et le reste a été, en grande partie, réparti au titre de programmes bilatéraux de l'ACDI.

L'administration du programme canadien d'aide au développement incombe, au premier chef, à l'Agence canadienne de développement international. Cette organisation est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Quoique distincte du ministère, elle a travaillé en liaison étroite avec lui et d'autres ministères fédéraux à élaborer des principes généraux et à uniformiser ses objectifs et ceux d'autres organismes canadiens de politique étrangère. En outre, les missions canadiennes établies dans les pays en voie de développement ont fourni des ressources supplémentaires de main-d'oeuvre destinées à partager la charge de l'administration de ce programme.

Relations économiques du Canada avec le Tiers-Monde

L'année 1975 a été marquée, tant sur le plan international que national, par des réalisations qui, sans concerner l'aide aux pays en voie de développement, touchent les relations que le Canada entretient avec ces pays.

En septembre, le Canada a contribué activement au succès de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est déroulée à New York et portait sur tous les aspects du développement économique international; au cours des mois suivants, il a été choisi comme coprésident de la *Conférence sur la coopération économique internationale*, qui a eu lieu à Paris. Par ailleurs, le Canada est membre des groupes *ad hoc* de haut niveau sur les relations Nord-Sud et sur les produits de base de l'OCDE, et il compte un représentant au sein du groupe d'experts du

Commonwealth sur le «nouvel ordre économique international». Une délégation canadienne a pris une part active à la *Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel* de Lima (Pérou). Divers organismes (notamment le Fonds monétaire international, la CNUCED, le Commonwealth, la Banque mondiale et les Banques régionales de développement) ont examiné certains aspects des relations économiques unissant le Canada aux pays en voie de développement, en particulier, leurs aspects commerciaux et financiers.

Le Canada a continué à généraliser l'application de son système de tarifs préférentiels, destiné à faciliter l'accès des marchés canadiens aux produits des pays en voie de développement. D'autres mesures visant à libéraliser le commerce des produits agricoles ont été adoptées dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de Genève.

Le Canada a également continué à jouer un rôle actif lors des consultations organisées dans le cadre de la CNUCED et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et il a participé à la négociation de nouveaux accords portant sur le cacao, l'étain et le café.

La création du comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en voie de développement, placé sous la présidence du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, reflète les activités du Canada en matière de développement au sein du gouvernement même.

La science et l'environnement

Le ministère des Affaires extérieures unifie la politique étrangère du Canada dans les domaines des sciences, des techniques et de l'environnement. Sur le plan national, ce ministère collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements des provinces et avec des institutions privées. Sur le plan international, il est responsable des relations bilatérales touchant aux sciences et à l'environnement et de la participation du Canada à certains organismes techniques multilatéraux des Nations Unies, de l'OTAN, du Commonwealth et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le Canada s'est particulièrement intéressé, en 1975, à la formulation de principes généraux en vue de l'application des résultats de la *Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la*